

## CH\_VB 10107966 vom 24. Oktober 1994

Bundesverwaltung, 1994-10-24, DE

Quelle: [https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch\\_vb\\_\\_td\\_class\\_\\_metadataCell\\_\\_10107966\\_\\_td\\_](https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch_vb__td_class__metadataCell__10107966__td_)

FR: CH\_VB 10107966 du 24 octobre 1994

IT: CH\_VB 10107966 del 24 ottobre 1994

### Volltext

#ST# Avis L'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT) publie l'étude intitulée: «La situation de la femme active» . d'Anita E. Calonder Gerster L'étude a été commandée par l'OFIAMT et sert à la mise en œuvre des mesures spéciales en faveur du perfectionnement. Elle se propose de fournir des points de repère qui permettent de définir des priorités pour la promotion de l'activité professionnelle des femmes, en particulier de celles qui envisagent de réintégrer le monde du travail. L'étude met en lumière les causes et les obstacles qui posent des problèmes particuliers aux femmes exerçant une activité lucrative et fait état des analyses et des travaux de base qui sont consacrés aux diverses questions se rapportant au plan de vie et à la planification professionnelle des femmes. Elle précise le niveau auquel se situe la discussion et attire l'attention sur les approfondissements et les modifications nécessaires. Elle préconise, d'une part, des mesures visant à améliorer le plan de carrière et, d'autre part, des adaptations en matière de politique de l'éducation. L'étude comprend cinq parties: Partie I Conditions générales régissant l'activité lucrative des femmes Partie II Activité lucrative et parcours professionnel des femmes Partie III Activité lucrative et attitude des femmes à l'égard de la formation continue Partie IV Formation continue des femmes et éducation des adultes Partie V Résumé et conclusions 125 pages avec une importante bibliographie N° de l'article: 710.301 f / Prix: fr. 11 — L'étude peut être commandée par écrit à l'Office central fédéral des imprimés et du matériel, 3000 Berne. [35] 1260

Schweizerisches Bundesarchiv, Digitale Amtsdrukschriften Archives fédérales suisses, Publications officielles numérisées Archivio federale svizzero, Pubblicazioni ufficiali digitali Avis In Bundesblatt Dans Feuille fédérale In Foglio federale Jahr 1994 Année Anno Band 4 Volume Volume Heft 42 Cahier Numero Geschäftsnummer --- Numéro d'affaire Numero dell'oggetto Datum 24.10.1994 Date Data Seite 1260-1260 Page Pagina Ref. No 10 107 966 Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert. Le document a été digitalisé par les. Archives Fédérales Suisses. Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.